

Sur proposition de M. le Président, il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil recommandant que virement soit opéré d'une somme de \$600 du crédit disponible pour salaire du surintendant de l'île Sainte-Hélène et que cette somme soit appliquée à l'achat de 10 lampes de la compagnie dite "The Empire Light Co. Ltd." à raison de \$60 la lampe, dont 3 pour le Champ de Mars et 7 pour le parc La Fontaine.

5.—Soumis un mandat au montant de \$100 en paiement de deux mois du loyer des chevaux de feu M. W.-B. Desmar-teau, ledit mandat étant payable à Dame Philomène Benoit, veuve de W.-B. Desmar-teau.

Résolu: Que le secrétaire reçoive instruction de se procurer une copie du testament de feu M. Desmar-teau, de consulter le Département en Loi pour savoir à qui ladite somme de \$100 est payable, en admettant pour renseignement que cette somme est due, et de soumettre un rapport à ce sujet à la prochaine séance.

6.—Soumise et lue une lettre de MM. Asselin et Perron, architectes, informant la Commission que, vu la position de certain égout dans le lac au bord duquel doit être construit le restaurant du parc La Fontaine, certaines modifications s'imposent aux plans et devis pour la construction dudit restaurant, et que les entrepreneurs, MM. C. Larin et Cie, consentent à faire ces modifications aux travaux sans charge supplémentaire pour la Cité.

Après discussion, il est, sur la proposition de M. l'échevin Lavallée,

Résolu: De prier MM. Asselin et Perron de soumettre à la Commission, le plus tard lundi prochain, 5 du courant, à 10 heures, une lettre desdits entrepreneurs par laquelle ils s'engagent, comme le disent lesdits architectes dans leur lettre de ce jour, à ne rien charger à la Cité pour les changements apportés aux plans par les architectes, tels que mentionnés dans leurdite lettre, si tels changements sont approuvés par l'autorité compétente.

Il est aussi, sur la proposition de M. l'échevin Leclaire, **Résolu:** Que lesdits MM. Asselin et Perron reçoivent instruction de préparer un estimé détaillé de la valeur des changements qui doivent être faits par suite de la position de l'égout dans le lac du parc La Fontaine, ainsi qu'un croquis démontrant clairement lesdits changements, et de soumettre le tout à la Commission aux heures et date ci-dessus mentionnées.

7.—M. l'échevin Prud'homme se présente devant la Commission et demande que la Commission fasse l'acquisition d'un terrain, dans le quartier Mont-Royal, pour l'établissement d'un parc public.

Après discussion, il est

Résolu: Que le surintendant des Squares reçoive instruction de soumettre un rapport à ce sujet.

8.—M. l'échevin Prud'homme se plaint aussi à la Commission de l'état disgracieux et dangereux du quai en ponton de l'île Sainte-Hélène et de la déféctuosité du service des traversiers;

A ce sujet, soumis et lus un rapport du surintendant des Squares et une lettre de M. Barlow, inspecteur de la Cité, ce dernier informant la Commission que M. S. Howard, sous-inspecteur, n'a pas le temps de préparer un plan et un estimé du coût d'un quai permanent à ladite île, tel qu'il en a été prié par cette Commission.

Après discussion, il est

Résolu: De soumettre au Conseil un rapport demandant que, vu la lettre ci-dessus de l'inspecteur de la Cité, un crédit de \$200 soit voté pour la préparation des plans et estimé en question.

9.—**Résolu:** De recommander au Conseil que virement soit opéré d'une somme de \$100 du crédit voté pour compléter le nivellement, etc., du poste d'observation et que cette somme soit appliquée à la surveillance du déchargement des voitures transportant de la terre sur la ferme Fletcher et au nivellement de ladite ferme Fletcher.

10.—Une lettre de M. Geo. M. Edwards se plaignant du fait que des enfants jouent à la balle sur la ferme Fletcher et un rapport du surintendant des Squares recommandant qu'un crédit de \$500 soit voté pour l'installation d'un système de pression d'eau à l'île Sainte-Hélène, sont déposés sur le bureau.

La Commission s'ajourne alors à lundi, 5 du courant, à 10 heures a. m.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

On motion of the chairman, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sum of \$600 be varied from the available appropriation from the salary of the superintendent of St. Helen's Island, and that said sum be applied to the purchase of 10 lamps from the Empire Light Co. Ltd., at \$60 per lamp, 3 for the Champ-de-Mars and 7 for La Fontaine park.

5.—Submitted a warrant of \$100, for horse rent from the late Mr. W. B. Desmar-teau, for two months, said warrant payable to Mrs Philomène Benoit, widow of W. B. Desmar-teau.

Resolved: That the secretary be instructed to secure a copy of the late Mr. Desmar-teau's will, and to consult the Law Department as to whom the said sum of \$100 is payable, taking for granted that the said sum is due, and to submit a report thereon for the next meeting.

6.—Submitted and read a letter from Messrs Asselin & Perron, architects, informing the Committee that, in view of the location of certain sewer in the pond on the bank of which the restaurant of LaFontaine park is to be built, certain alterations must be made to the plans and specifications for the construction of said restaurant, and that the contractors, Messrs C. Larin & Cie consent to make the said alterations without any extra charge against the City.

After discussion,

On motion of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That Messrs Asselin & Perron be asked to submit to this Committee, at latest, on Monday next, the 5th instant at 10 o'clock, a letter from the said contractors, by which they bind themselves, as stated in the architects' letter of this date, not to charge anything for alterations to the architects' plans, as mentioned in their said letter, if such alteration are approved of by competent authority.

On motion of Ald. Leclaire, it was also

Resolved: That the said Messrs Asselin & Perron be instructed to prepare a detailed estimate of the value of alterations to be made on account of the location of the sewer in the pond of La Fontaine park, also a sketch showing clearly said alterations, and to submit the whole to the Committee on the hour and date above mentioned.

7.—Ald. Prud'homme appeared before the Committee and asked that the Committee purchase a piece of land, in Mont-Royal ward, for the establishment of a public park.

After discussion, it was

Resolved: That the superintendent of Squares be instructed to submit a report thereon.

8.—Ald. Prud'homme also complained of the disgraceful and dangerous state of the wharf or pontoon of St. Helen's Island and of the defective service of the ferry-boats.

In this connection, submitted and read a report from the superintendent of Squares and a letter from Mr. Barlow, City surveyor, the latter informing the Committee that Mr. S. Howard, deputy surveyor, has not time to prepare a plan and estimate for a permanent wharf on said Island, as requested by this Committee.

After discussion, it was

Resolved: That a report be made to Council asking, that in view of the above letter from the City surveyor, an appropriation of \$200 be voted to prepare the said plan and estimate.

9.—**Resolved:** That a report be made to Council to vary a sum of \$100 from the appropriation voted to complete levelling, etc., of the look-out, and that the said sum be applied to supervise the unloading of carts carrying earth to Fletcher's field and to the levelling of said Fletcher's field.

10.—A letter from Mr. Geo. M. Edwards, complaining of the fact that children are playing ball on Fletcher's field and a report from the superintendent of Squares recommending that an appropriation of \$500 be voted for the establishment of a water pressure system on St. Helen's Island, were laid on the table.

The Committee then adjourned until Monday, the 5th instant, at 10 o'clock a. m.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.